



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 mai 2025, 17h45

## **Havas annonce le lancement de son programme de rachat d'actions à compter du 2 juin**

Havas N.V. (« **Havas** » ou la « **Société** ») annonce le lancement d'un programme de rachat d'actions (le « **Programme** ») portant sur ses actions ordinaires propres (les « **Actions ordinaires** »).

Le Programme sera mis en œuvre conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée générale du 28 mai 2025 (l'« **AG** ») au Conseil d'Administration d'Havas ainsi qu'aux dispositions du Règlement (UE) 596/2014 sur les abus de marché et du Règlement délégué (UE) 2016/1052 de la Commission.

Descriptif du Programme :

- **Durée** : le Programme sera mis en œuvre à compter du 2 juin 2025 et jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société qui se tiendra en 2026.
- **Montant maximum alloué au Programme** : 50 000 000 €.
- **Nombre maximum d'Actions ordinaires pouvant être acquises dans le cadre du Programme** : 99 181 149 Actions ordinaires (soit 10 % du capital social émis de la Société à la date de l'AG).
- **Prestataire de services d'investissement** : le Programme sera mis en œuvre par un prestataire de services d'investissement indépendant qui achètera des Actions ordinaires à la Société, sans ingérence, au moment et au prix les plus appropriés (en tout état de cause, dans les limites fixées par l'autorisation donnée par l'AG et l'ensemble des lois et réglementations applicables). Le prestataire de services d'investissement peut réaliser les achats sur Euronext Amsterdam, sur des systèmes multilatéraux de négociation ou par le biais de transactions de blocs. L'exécution du Programme dépendra des conditions du marché.
- **Objectifs du Programme** : les Actions ordinaires rachetées peuvent être utilisées à des fins de réduction du capital social de la Société, rémunération variable à court ou à long terme pour la direction, de plan d'actionnariat salariés.

La Société informera le marché de l'avancement du Programme conformément aux lois et réglementations applicables. Ces informations seront également publiées sur

la page Informations réglementaires du site internet d'Havas : [www.havas.fr/relations-investisseurs-actionnaires/informations-reglementaires/](http://www.havas.fr/relations-investisseurs-actionnaires/informations-reglementaires/).

La Société peut suspendre, modifier ou mettre fin au Programme à tout moment. La suspension, la cessation ou toute modification ultérieure du Programme fera l'objet d'une communication par la Société, sans délai, conformément aux lois et réglementations applicables

\*\*\*

### **Contacts :**

#### **Charlotte Rambaud**

Global Chief Communications Officer

[charlotte.rambaud@havas.com](mailto:charlotte.rambaud@havas.com)

+33 6 64 67 66 27

#### **Delphine Maillet**

Head of Investor Relations

[delphine.maillet@havas.com](mailto:delphine.maillet@havas.com)

+33 6 80 36 18 12

#### **Ludivine Bernazzani**

Media Intelligence and France Press relations manager

[ludivine.bernazzani@havas.com](mailto:ludivine.bernazzani@havas.com)

+33 7 86 03 62 07

### **À propos d'Havas**

Fondé à Paris en 1835, Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde, avec près de 23 000 collaborateurs dans plus de 100 marchés, unis par une même mission : « *Make a meaningful difference* », au service des marques, des entreprises, et de la société dans son ensemble. Pour répondre aux besoins de ses clients, Havas a conçu une stratégie globale et un système d'exploitation parfaitement intégrés, *Converged*, combinant toutes ses expertises, outils et capacités au niveau mondial, pour créer, produire et diffuser des contenus et des expériences personnalisés et optimisés à grande échelle, et en temps réel. Avec les idées créatives au cœur de ce modèle unique, amplifié par la data, la technologie et l'IA, mais boosté par l'humain, les équipes travaillent avec agilité et en parfaite synergie au sein des Villages Havas pour proposer des solutions sur mesure à leurs clients et les accompagner dans leur transformation positive. Havas œuvre chaque jour à la formation d'un environnement de travail diversifié, inclusif, et équitable, qui priorise le bien-être et le développement professionnel de ses talents. Plus d'information disponible sur [www.havas.fr](http://www.havas.fr).

*Ce communiqué de presse contient des informations qui doivent être rendues publiques en vertu du Règlement délégué (UE) 2016/1052 de la Commission.*